

PROCES-VERBAL
DU COMITE DE PILOTAGE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIIN 2023
Adopté en COPIL du 27 octobre 2023

Etaient invité.e.s :

Séance tenue en présentiel

MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Directeur : Christian RINAUDO (procu° de PELLEGRINETTI et STEINER)

Directrice-adjointe : Frédérique BERTONCELLO (procu° de BARTOLOMEI)

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant.es

CEPAM - Isabelle THERY (procu° à OURIACHI)

CMMC - Jean-Paul PELLEGRINETTI (procu° à RINAUDO)

ESPACE - Giovanni FUSCO (procu° de PEREZ)

LAPCOS - Dirk STEINER (procu° à RINAUDO)

TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ

URMIS - Marie LESCLINGAND

Directeur.rice de l'école doctorale ou son.sa

représentant.e : ED SHAL – Fabien MATHY (absent)

Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.es

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE - Quentin MEGRET
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT - Sandra PEREZ (procu° à FUSCO)

HISTOIRE – A. BARTOLOMEI / S. ZANELLA (procu° à BERTONCELLO)

SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE - Gilles FRIGOLI

PSYCHOLOGIE – Edith GALY (procu° à OURIACHI)

Directeur.rice.s / Responsables ou leurs représentant.es :

IMREDD – Emmanuel TRIC (excusé)

MSHS - Christophe CHARLIER (absent)

INSPE – Franck BRILLET (excusé)

IDPD - Jean-Christophe MARTIN (excusé)

Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI (procu° de THERY et GALY)

L3 Psychologie – Edith GALY (2^{ème} procu° à OURIACHI non prise en compte)

MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

ERMES - Yannick RUMPALA (absent)

LADIE - Anne MILLET-DEVALLE (absente)

ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (absente)

LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (absente)

Directeur.rice.s des départements en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

SIC - Patrizia LADAUTI (absente)

Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR ODYSSEE

EUR CREATES – Barbara MEAZZI (absente)

EUR HEALTHY - Anne VUILLEMIN (absente)

Invitées permanentes

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER

Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (absente)

Bureau exécutif EUR

Chargée mission pédagogie : Karine EMSSELLEM

Chargé mission recherche : Xavier HUETZ DE LEMPS (excusé)

Chargé mission communication : Frédéric COUSTON

Equipe EUR

Monique VERRIERE – Secrétaire de séance

Nina LADKANI – Ingénieure de formation

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du procès-verbal du 23 février 2023
- 2/ Intégration de la licence Sciences de l'Éducation et de la Formation (SEF) au sein du portail SHS
- 3/ Bourses de mobilité et d'excellence – Constitution de la commission ad hoc
- 4/ Changement des responsables de formations et de diplômes portés par l'EUR pour l'année universitaire 2023/2024
- 5/ Informations et questions diverses



M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 14 heures.

1 - Approbation du procès-verbal du 23 février 2023

Le procès-verbal du 23 février 2023 est adopté à l'UNANIMITÉ

2 - Intégration de la licence Sciences de l'Éducation et de la Formation (SEF) au sein du portail SHS

En préambule, M. Christian RINAUDO explique que ce COPIL est convoqué à la demande de la direction du département disciplinaire de Sociologie-Démographie et revêt un caractère extraordinaire. Le courriel de demande du département est consultable sur le WIKI du COPIL.

Il laisse la parole à Mme Marie-Jeanne OURIACHI, directrice du portail SHS, pour présenter ce dossier.

Pour mémoire, la création de la licence SEF est une initiative de M. Emmanuel TRIC, directeur de l'INSPE par intérim à l'automne 2022. UCA était l'une des rares universités à ne pas proposer cette formation. Ce projet a reçu un avis favorable du HCERES et est vivement soutenu par le VP Formation, M. Stéphane AZOULAY. Son ouverture a donc été entérinée pour la rentrée universitaire 2024/2025 et afin d'avoir une offre UCA harmonisée par portail, le VP Formation a souhaité son rattachement au portail SHS.

Il s'agit aujourd'hui de se prononcer sur cette intégration. Pour information, le projet de maquette est déposé sur le WIKI.

Depuis cette annonce, les collègues de la licence SEF ont été invités à suivre les réunions de travail du portail SHS et ont reçu l'accompagnement de la Directrice du portail et de la chargée de mission pédagogie de l'EUR pour l'élaboration de leur maquette à l'instar de toutes les licences du portail dans le cadre de la préparation de l'offre 2024/2028. A cette occasion, la licence de Sociologie a exprimé des réticences sur cette possible intégration.

La parole est donc donnée à M. Gilles FRIGOLI Directeur du département de Sociologie-Démographie. Il remercie tout d'abord la direction de l'EUR d'avoir mis ce point à l'ordre du jour d'un COPIL extraordinaire. En effet, il lui paraissait, par principe, important qu'une telle décision soit discutée au sein de l'instance et qu'elle se prononce à ce sujet.

Il expose les réticences du département :

- La crainte que l'intégration de la licence SEF fragilise la licence de Sociologie et notamment son attractivité :
 - ➔ Un tiers des étudiants de licence de Sociologie se destinent à l'enseignement, et plutôt dans le primaire (CLE1D) alors que la situation est différente pour les autres disciplines du portail (Histoire, Géographie) où les étudiants veulent plutôt passer le CAPES et l'Agrégation (CLE2D). Une enquête auprès des étudiants de Sociologie corrobore cette crainte.
- L'interrogation sur les bénéfices pour l'EUR dans son ensemble au moment même où le portail semble avoir trouvé son projet pédagogique, scientifique et sa formule organisationnelle « aboutie » au prix de beaucoup d'efforts (cadrage homogène, réciprocité, licence Psychologie « à part » en raison du titre qu'elle confère au niveau master, ...).
- Le projet de maquette SEF reste encore elliptique :
 - ➔ Celle-ci n'est pas totalement conforme à la structure du Portail notamment pour la L1 : les volumes horaires doivent être revus (nombre d'heures minimum pas toujours atteint, absence de TD en disciplinaire, ...). Enfin certains intitulés, reconduits plusieurs fois, ne sont pas suffisamment évocateurs et paraissent redondants avec des contenus proposés par d'autres disciplines (ex : statistiques -> une spécificité des formations en sociologie à Nice), ...



M. Gilles FRIGOLI reste, bien sûr, ouvert aux arguments qui pourraient être développés en faveur d'une intégration, sachant que la place naturelle de la licence SEF serait plutôt à l'INSPE (bien que la configuration d'UCA ne le permette pas).

Mmes Karine EMSELLEM et Marie-Jeanne OURIACHI font état de l'avancée de ce dossier :

- Cette licence offrirait un choix supplémentaire d'UE découvertes en 1^{ère} année et d'UE approfondissements en 2^e année. En retour, les UED et UEA des autres mentions du Portail se répartiront 45 étudiants puisque c'est un groupe qui sera ouvert sur Parcoursup.
 - A ce jour, il existe encore une imprécision sur le nombre de places offertes aux étudiants des autres disciplines par la licence SEF, mais il a été demandé aux collègues de SEF d'ouvrir, dans les UE découvertes et approfondissements de SEF, un nombre de places au moins équivalent à celui nécessaire pour accueillir les étudiants de SEF dans le Portail.
 - Ces UE découvertes et approfondissements constituent - comme pour les autres mentions - la seule partie commune entre la licence SEF et les autres formations du portail.
- ➔ Il faut donc retravailler avec eux sur le choix des UE à ouvrir en découvertes et approfondissements et garder à l'esprit que les collègues de SEF doivent construire une maquette complète dans l'incertitude d'une intégration au portail SHS alors que la maquette du Portail SHS suit un cadrage précis, élaboré collectivement avec les responsables d'année. Les collègues de SEF y travaillent depuis un an seulement contrairement aux autres mentions qui s'appuient sur des maquettes existantes.

M. Giovanni FUSCO s'interroge sur l'absence d'un représentant de la licence SEF pour défendre le projet. Mme Karine EMSELLEM lui indique que la discussion a déjà eu lieu en COSP le 2 mars dernier. M. Christian RINAUDO précise également que M. Franck BRILLET, membre votant du COPIL, n'a pas pu se libérer pour être présent aujourd'hui. M. Giovanni FUSCO demande si la solution ne serait pas de davantage intégrer dans la licence SEF les compétences et enseignements de Sociologie en donnant une place plus importante au département de Sociologie-Démographie et en l'impliquant dans sa construction.

Mme Marie LESCLINGAND pense que cela aurait dû être le cas il y a deux ans quand ce projet a émergé. Il aurait dû être collaboratif et mené avec les différents départements impliqués. Le département de Sociologie-Démographie n'a pas été associé par les porteurs de la licence SEF. Par ailleurs, jusqu'au mois de mars 2023, les parcours CLE étaient encore maintenus, il n'était donc pas nécessaire de s'orienter vers un projet de licence SEF. A ce jour, une telle collaboration paraît tardive et le département de Sociologie-Démographie s'est aussi attaché à travailler sur d'autres projets de formation.

Mme Marie LESCLINGAND et M. Gilles FRIGOLI constatent un manque de clarté des objectifs et des débouchés de cette licence (éducation, puis santé, numérique ?).

Mme Frédérique BERTONCELLO prend la parole. Dans la mesure où la licence SEF sera ouverte au sein d'UCA, (intégrée ou non au sein du portail SHS) la question est de savoir ce qu'elle peut apporter comme avantages à nos étudiants :

- Attirer de nouveaux étudiants dans le portail et éviter le départ d'étudiants vers Aix-Marseille. Il faut donc plutôt réfléchir à l'attractivité des formations de licences disciplinaires.
- Bénéficier aux étudiants qui ne trouveraient pas de place en licence Psychologie ou bien en réorientation.

Du point de vue du positionnement de l'EUR, M. Christian RINAUDO signale que dans l'hypothèse d'une non-intégration de la licence SEF au portail SHS et donc à l'EUR, la Direction de l'EUR pourra se positionner plus facilement pour défendre les départements et les disciplines de son périmètre. A l'inverse, en cas d'intégration au portail, la Direction ne pourra plus avoir cette position car elle ne pourra pas soutenir certaines de ses formations au détriment d'autres.



Enfin en termes de recherche, la question du rattachement à un laboratoire du périmètre ODYSSEE est évoquée et des laboratoires de recherche existent à l'INSPE.

À la suite de ces échanges, M. Christian RINAUDO propose deux options :

- Soit passer au vote et transmettre les résultats à la gouvernance.
- Soit indiquer aux collègues de la licence SEF que des précisions sur le contenu sont attendues et surseoir au vote jusqu'au COPIL du 4 juillet 2023.

Dans un souci d'apaisement et de construction, il est décidé collégalement de :

- Reporter le vote au prochain COPIL.
- Demander aux collègues de SEF qu'ils précisent et complètent leur maquette pour :
 - ➔ qu'elle soit structurée comme le portail (nombre d'UE, volume horaire, CM à 250 étudiants, ...)
 - ➔ que l'offre proposée en UE découvertes et approfondissements soit intéressante/pertinente pour les autres étudiants du portail SHS et différente des enseignements déjà proposés.
 - ➔ qu'ils fournissent les documents modifiés suffisamment à l'avance (pour la réunion maquettes du 27 juin) pour que les membres du COPIL puissent poser des questions et demander des précisions si besoin par l'intermédiaire de Mmes Marie-Jeanne OURIACHI et Karine EMSELLEM.

3 - Bourses de mobilité et d'excellence - Constitution de la commission ad hoc

Les documents cadres relatifs à la mise en place des bourses de mobilité entrante / sortante et d'excellence ayant été votés par le Cac, M. Christian RINAUDO souhaite lancer un appel à candidatures très rapidement pour constituer la commission ad hoc dès juillet. Celle-ci aura la charge d'affiner les critères et la procédure d'attribution ainsi que l'évaluation des demandes dès la prochaine année universitaire 2023/2024.

Cette commission serait composée du Directeur de l'EUR, 2 membres du COSP et 2 membres du COPIL.

4 - Changement des responsables de formations et de diplômes portés par l'EUR pour l'année universitaire 2023/2024

Conformément aux statuts de l'EUR, « les responsables de formation sont nommés par le directeur ou la directrice de l'EUR et après avis des membres du COPIL. Le COPIL a pour rôle, notamment, de désigner les responsables de diplômes portés par l'EUR ».

M. Christian RINAUDO présente les changements prévus pour l'année universitaire 2023/2024.

Formation / Diplôme	2023/2024	
	Début de responsabilité	Nouveau responsable
L3 Psychologie	du 20/04/2023 au 19/07/2023	Edith GALY
L3 Sociologie	01/09/2023	Isabelle FERONI
Master GEOPRAD	01/09/2023	Diego MORENO

Pour information :

La mention reposant sur plusieurs EUR la question se pose de la validation de son/sa responsable par plusieurs EUR.

Mention Sciences sociales	01/09/2023	Géraldine BOZEC
---------------------------	------------	-----------------



**Les membres du COPIL émettent un avis FAVORABLE à l'UNANIMITE
pour les personnes nouvellement désignées**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres et lève la séance à 16 heures 30.

Christian RINAUDO,
Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche
~~Sciences de la Société et de l'Environnement~~
~~EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur~~
Campus Carlone
98, boulevard Edouard Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3

